

LES ARMOIRES D'EAU



À Paris, les premiers « armoires d'eau » (water closet), appelés aussi d'une belle façon « cases d'aisance », datent de 1840 à l'initiative du préfet de police Rambuteau qui ordonna l'installation des toilettes dans tous les foyers de la ville.

Cependant il a fallu attendre vingt ans encore pour avoir des toilettes pour femmes, malgré l'avis de certaines groupes féministes qui sous prétexte de l'égalité homme-femme n'acceptaient pas la séparation et revendiquaient des toilettes unisexes. Une célèbre représentante du mouvement féministe, Colette Duclos, écrivait : « La femme est capable de tous les exercices de l'homme sauf de faire pipi debout contre un mur ». Bien que l'idée de toilettes communes semble absurde car la position unisexe est évidemment plus commode. Voici un texte de l'époque : *uriner assis pour les hommes a beaucoup d'avantages ! D'abord le côté hygiène, uriner assis est plus propre. Ensuite, selon les scientifiques uriner assis réduit les troubles de la prostate et contribuerait à une vie sexuelle plus longue et plus épanouie !*

En conséquence, DEFENDU POUR LES HOMMES DE FAIRE
PIPI DEBOUT ! Mais si la loi sur le papier a l'air bonne,
l'application est assez difficile : imaginez-vous des agents
de police suivant les hommes aux toilettes pour voir s'ils
urinent de la bonne manière ! C'est drôle.

Pourtant, l'histoire est devenue tout différente. C'est à Paris
où les toilettes des femmes et des hommes sont séparées
pour la première fois. L'événement historique est arrivé
pendant un bal de la haute société. À partir des années 50,
toutes les maisons parisiennes étaient équipées de toilettes
à l'intérieur... alors qu'il restait encore plus de trois
milliards de personnes qui étaient obligées d'utiliser la
nature ou la rue.